

INCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-GRRR

Evénement :	heurt de l'hélice avec le sol au démarrage.
Cause identifiée :	blocage insuffisant du manche en secteur arrière.

Conséquences et dommages : extrémités des pales d'hélice endommagées.

Aéronef : avions Mudry "Cap 10 B" .

Date et heure : samedi 21 novembre 1998 à 15 h 40.

Exploitant : club.

Lieu : AD Saint- Rambert-d'Albon (26).

Nature du vol : solo voltige.

Personnes à bord : pilote.

Titres et expérience : pilote 55 ans, TT de 1970, 700 heures de vol dont 5 sur type.

Conditions météorologiques : vent 360° / 15 à 20 kt, CAVOK.

Circonstances

L'appareil est stationné sur l'aire goudronnée face au vent. Au démarrage du moteur, il bascule vers l'avant et l'hélice heurte le sol. Le pilote arrête aussitôt le moteur et la queue de l'avion reprend contact avec le sol.

Le pilote a déclaré avoir bloqué le manche secteur arrière entre ses jambes au début de la procédure mais le manche aurait glissé progressivement vers l'avant.